

COMMENT AIDER MON FRÈRE

Par Profil supprimé Postée le 11/08/2019 12:31

Bonjour, mon frère a 33 ans et boit depuis ses 18 ans. Il travail du lundi au vendredi de 7h30 jusqu'à 17h, après le travail il part directement au bar pour boire jusqu'à être bourré...

Nous, la famille, étions aller dans les 3 bar de mon village pour régler les dettes qu'il avait accumulé (123€ dans un, 800€ dans un autre et le dernier 20€ car il n'accepte pas plus). Les 3 nous ont dit pas de soucis on veut l'aider. Sauf qu'il y en a 1 qui s'en fiche et qui lui sert en continuant de lui marqué pour qu'il paie plus tard... Il n'arrivé plus à payé son loyer, ni même ses factures il a donc rendu son appartement et il est revenu à la maison.

Le problème c'est qu'il a l'alcool méchant, il crie tout le temps sur ma mère et lui casse ses affaires jusqu'à qu'il s'endorme sans même s'en rendre compte... Il était avec une femme depuis 12 ans qui l'as quitté car elle n'en pouvait plus il s'énerve très facilement et c'est ingérable.

Aujourd'hui sa nouvelle copine dont il est tombé amoureux a essayé de l'aider a ce soigner mais elle a fini par le viré de chez elle (elle a 3 enfants elle veut les protéger) mais aussi pour lui, qu'il se soigne car il crie tout le temps.

Aujourd'hui il n'est pas bien, il est déjà aller voir un spécialiste à l'hôpital qui lui a donner des médicaments, mais ça ne fonctionne pas sur lui, car juste après il aller boire.

Comment on peut l'aider ? Il veut se soigner, mais son envie de boire est plus forte... Parfois il a des paroles morbides... Merci...

Mise en ligne le 14/08/2019

Bonjour,

Vous souhaiteriez aider votre frère qui a des consommations régulières et excessives d'alcool depuis ses 18 ans.

Ses consommations ont des conséquences sur sa vie affective (vous nous expliquez ses différentes ruptures), sa vie financière (vous avez réglé ses dettes dans 3 bars) ainsi que pour son entourage familial.

Son retour chez votre mère s'accompagne d'un comportement agressif voire violent. Les paroles morbides qu'il peut avoir manifestent sans doute le mal-être qui doit l'habiter.

Il est difficile de pouvoir aider quelqu'un qui ne le souhaite pas vraiment, même si la démarche de votre frère vers l'hôpital partait d'une démarche positive. Nous comprenons donc qu'il manifeste parfois une envie de se soigner.

Comme beaucoup de personnes en difficulté avec l'alcool, il est ambivalent.

La situation apparait bloquée en apparence, il est important qu'une aide extérieure puisse vous soutenir votre mère et vous et vous aider à démêler les possibles pour votre frère.

Les consommateurs excessifs d'alcool sont souvent des personnes en souffrance et qui, par là-même, font souffrir leur entourage.

C'est une situation qui est bien connue et accompagnée par les professionnels du domaine de l'addictologie.

En tant qu'entourage votre mère et vous pouvez être conseillées et soutenues dans le cadre d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

L'équipe de professionnels (en général médecin addictologue, psychologue, infirmier...) pourra vous accueillir de manière gratuite et confidentielle et vous apporter l'aide nécessaire dans cette situation très éprouvante au quotidien.

Vous trouverez en fin de réponse des coordonnées de CSAPA près du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué. N'hésitez pas à les contacter.

Dans l'attente d'un rendez vous en CSAPA, si vous souhaitez une orientation plus affinée ou échanger davantage sur votre situation, votre mère ou vous-même pouvez joindre l'un de nos écoutants.

Nous sommes disponibles tous les jours, par téléphone au 0980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX CSAPA-ANPAA 04)

13, boulevard Victor Hugo
04000 DIGNE LES BAINS

Tél : 04 92 31 55 68

Site web : www.anpaa.asso.fr

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

Accueil du public : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, le mardi, le mercredi après-midi, le jeudi matin et le vendredi après-midi

COVID -19 : Contact de juin 2022: Fonctionnement normal de la structure dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX ANPAA - CSAPA 04-)

4 Avenue de l'Observatoire
04300 FORCALQUIER

Tél : 04 92 74 62 91

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Le mercredi tous les 15 jours (pour le psychologue), chaque vendredi (pour l'infirmière), un mercredi ou un vendredi par mois (pour le médecin addictologue)

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

COVID -19 : Contact de juin 2022 : Fonctionnement normal de la structure dans le respect des gestes barrières, reprise des groupes en septembre

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX ANPAA - CSAPA 04-)

219 rue du tribunal
04100 MANOSQUE

Tél : 04 92 74 62 91

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, le jeudi de 13h à 16h

Secrétariat : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, le jeudi de 13h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous ou en consultations libres (appeler pour connaître les jours et horaires de permanence), sur Digne et sur Manosque

COVID -19 : Contact de juin 2022 : Fonctionnement normal de la structure dans le respect des gestes barrières, les groupes reprennent en septembre

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX ANPAA - CSAPA 04-) PERMANENCE D'ACCUEIL

Place Emile Bouteuil
Centre Hospitalier, Pôle Médico-technique
04500 RIEZ

Tél : 04 92 74 62 91

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

Accueil du public : deux vendredis par mois (pour l'infirmière) de 9h à 16h et un mercredi ou vendredi par mois pour le médecin addictologue

COVID -19 : Contact de juin 2022 : Fonctionnement normal de la structure dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE (EX ANPAA - CSAPA 04-) PERMANENCE D'ACCUEIL

**3 avenue Alsace-Lorraine
Centre Médico-Social
04200 SISTERON**

Tél : 04 92 31 55 68

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : le mercredi de 8h30 à 16h (par l'infirmière tous les 15 jours et par le médecin une fois par mois) le vendredi de 8h30 à 16h tous les 15 jours (par le psychologue et l'éducatrice)

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

COVID -19 : Contact de juin 2022 : Fonctionnement normal de la structure dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment me faire aider en tant que proche?